

# LA DIASPORA INDIENNE EN AFRIQUE

Marc Aicardi de Saint-Paul

Président de la 5<sup>e</sup> Section

ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER PARIS

COLLOQUE SUR L'INDE

3 novembre 2017

Si des marchands indiens ont sillonné l'océan indien pendant des siècles, et établi les premiers contacts avec les Africains, c'est la création de l'Empire britannique constitué du **Raj aux Indes** en 1848, de l'**Imperial British East Africa Company** établie en 1885 et de la **British South Africa Company** fondée en 1889 par Cecil Rhodes qui va accélérer le rythme de l'émigration issue du sous-continent indien.

Dans un premier temps, nous envisagerons la constitution et l'évolution de ces populations transplantées en Afrique. Dans une deuxième partie, nous envisagerons le rôle de la diaspora dans la politique indienne depuis son indépendance.

**I LA PRESENCE d'Indiens en Afrique est majoritairement concentrée dans les pays de l'ancien Empire britannique bordés par l'océan indien, qu'il s'agisse des îles ou du continent.**

Avec l'abolition de la traite négrière par les Britanniques, en 1807 et de l'esclavage en 1834, l'administration coloniale des Indes songea à organiser une émigration de masse, essentiellement à partir de Calcutta et Madras. Entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup>, 650 000 « indentured labourers », ou « travailleurs sous contrat » émigrèrent en Afrique. Plus d'un siècle après leur arrivée, les « Asians » pour utiliser un terme inclusif des populations de tout le sous-continent, demeurent essentiellement localisés dans les régions où leurs ancêtres ont émigré.

**A/ En Afrique australe, c'est en Afrique du Sud** que les Asians, sont le plus nombreux. Majoritairement détenteurs de passeports sud-africains, ils sont aujourd'hui 1.6 millions, soit 3% de la population du pays, et 56% des Persons of Indian Origin, de tout le continent. Ils résident pour les trois quarts d'entre eux dans les villes du Kwazulu Natal et sont pour la plupart des descendants des 140 000 « indentured labourers » recrutés entre 1874 et 1892 pour travailler dans les plantations de canne à sucre. La grande majorité était constituée d'Hindous de la région de Madras et Travancore. Les « free passengers », qui avaient rejoint

l'Afrique du Sud à leurs frais, étaient quant à eux, majoritairement des Gujaratis musulmans et de classe marchande qui voyageaient en tant que sujets britanniques.

Si les politiques raciales ont été pénalisantes pour les Indiens, leur sort a été relativement privilégié si on le compare à celui des Noirs. C'est ainsi qu'à partir de 1961 les autorités reconnurent officiellement leur appartenance à la Nation sud-africaine et un Département des Affaires Indiennes fut créé, avec un ministre blanc à sa tête. En 1983, la Constitution fut modifiée afin de créer la « Chambre des délégués », un Parlement qui leur était réservé. Pour avoir été chercheur à Durban pendant ces années là, je dois dire que les avis étaient partagés parmi la communauté indienne : certains y voyaient une chance à saisir, d'autres au contraire, fidèles à la lutte de Gandhi pour l'égalité des Droits, rejetèrent la création d'un parlement séparé.

Au Natal, les relations avec les Zoulous n'ont pas toujours été idylliques ; on se souvient des émeutes de janvier 1949 qui firent 149 morts parmi les Indiens. Ce qui ne dissuada pas un certain nombre d'entre eux, souvent musulmans, d'épouser la cause de l'ANC dans les années 1960. Ils militèrent aux côtés de Nelson Mandela, ce qui explique leur surreprésentation dans ses premiers gouvernements.

Vingt trois ans après la fin du régime blanc, le mythe de la « nation arc en ciel » est écorné, et les frustrations des différents groupes raciaux entraînent des réflexes quasi pavloviens de méfiance réciproque. La progression fulgurante de la richesse des Indiens depuis la fin de l'apartheid fait des jaloux, surtout parmi la majorité noire. Aujourd'hui leur influence politique se limite à quelques personnalités. La plus connue d'entre elles est Pravin Gordham, ancien Ministre des Finances qui a été remercié avec fracas par le Président Jacob Zuma à la fin mars 2017, entraînant le Rand dans sa chute.

Depuis quelques temps déjà un certain malaise se fait jour au sein de la communauté indienne quant à sa place et à son avenir en Afrique du Sud. Et ce ne sont pas les déclarations tonitruantes de Julius Malema, qui sont susceptibles d'apaiser leurs craintes, lui qui déclarait le 4 juillet dernier à Durban : « Nous voulons aussi demander à nos compatriotes indiens de respecter les Africains au Natal. Ils les traitent pire que les Afrikaners le feraient ». Enfin, les scandales de corruption et les liens privilégiés, du Président Zuma avec la richissime famille Gupta, arrivée d'Uttar Pradesh après la fin de l'apartheid, ont contribué à stigmatiser la minorité asiatique

**B/ A MAURICE** l'influence des Asians est prédominante, tant au plan démographique que politique et économique. Les 860 000 Mauriciens originaire du sous continent indien représentent 68% de la population totale de l'île. Mais ces chiffres ne doivent pas cacher l'hétérogénéité de cette population, qui se compose à 52% d'hindouistes et à 16.6% de musulmans.

La première vague d'immigrants, majoritairement issue de Pondichéry, date de la période française (de 1721 à 1810). Elle était constituée de navigateurs et d'artisans qui contribuèrent à la construction de Port Louis. Déjà à l'époque, on pouvait constater une séparation entre deux groupes : les Malabars hindous et chrétiens de langue tamoul, et les Lascars musulmans, chacun habitant des zones résidentielles séparées.

Mais c'est surtout après la cession de l'« Ile de France » aux Britanniques en 1810, que la migration provenant du sous continent indien va s'amplifier. Elle fit suite à la réorientation de l'économie de l'île vers l'agriculture, majoritairement la canne à sucre exploitée par les colons franco-mauriciens. Or celle-ci nécessitait une main d'œuvre bon marché dont les Indes regorgeaient. La vague principale d'immigration indienne des travailleurs sous contrat, se situe entre 1834 et 1900 : 250 000 provenant de Calcutta, 137 000 de Madras et 30 000 de Bombay. Il convient d'y ajouter des « free passengers » musulmans originaires du Gujarat, qui devinrent les portes parole reconnus de la population du sous-continent indépendamment de leur religion. Mais cette période ne dura pas ; en effet, vers 1870-1880, les anciens « coolies » devinrent des petits planteurs, alors que les musulmans demeurant majoritairement à Port Louis et dans les agglomérations s'adonnaient avec succès au commerce. Toutefois, ils ne jouaient aucun rôle politique, la Constitution de 1885 en vigueur le leur interdisant jusqu'en 1947. Les autorités coloniales s'orientèrent alors progressivement vers une autonomie de la colonie en augmentant le nombre des électeurs aux élections de 1948. C'est de cette modification du corps électoral, que date l'irruption des Indiens, majoritairement hindous, dans la sphère politique, ce qui fit craindre aux musulmans leur marginalisation.

Contrairement à ce que les Cassandre prédisaient, l'indépendance octroyée en 1968, fit émerger un leader charismatique, le premier Ministre Sir Seewoosagur Ramgoolam qui réussit à rassurer et à faire cohabiter les Mauriciens. Depuis l'indépendance, tous les premiers Ministres sont d'origine hindoue et appartiennent à deux familles : les Ramgoolam et les

Jugnauth, à l'exception de la période 2003-2005 pendant laquelle Paul Bérenger occupa cette fonction à la faveur d'un accord politique.

**Dans les autres pays d'Afrique australe** on dénombre 300 000 Personnes d'Origine Indienne (PIO) et des Non Resident Indians (NRI) détenteurs d'un passeport de la République indienne: dans les îles de l'Océan indien, ils sont 220 000 à la **Réunion**, mais ils ont vu leurs origines complètement gommées par le système assimilationniste français; ils sont 28 000 **Madagascar** et 5 000 aux **Seychelles**.

Sur le continent, ils ont essaimé autour de l'Afrique du Sud : au Mozambique (21 000 personnes), au Zimbabwe (16 000 personnes), au Malawi (10 000 personnes) où fait rarissime, ils jouent marginalement un rôle politique; au Botswana 12 000 et en Zambie 1000.

### **EN AFRIQUE DE L'EST,**

Comme pour les autres pays de l'océan indien, les marchands musulmans du sous continent ont précédé les immigrants arrivés dans les bateaux britanniques pour la mise en valeur de l'Empire. La progression numérique des Indo-pakistanaïes a été rapide au XXe siècle puisque leur nombre est passé de 100 000 au début des années 1930, à 300 000 dans les années 1950, pour culminer à 400 000 personnes en 1962. A la veille des indépendances, on considère que les Asiatiques représentaient près de 20% de la population urbaine. Plus récemment, on a pu constater une nouvelle émigration de jeunes hommes diplômés qui se servent de cette destination africaine comme tremplin, avant le saut vers l'Europe ou l'Amérique. L'hétérogénéité de cette diaspora, ainsi que son intégration dans le modèle colonial britannique sont largement calquées sur l'Afrique du Sud., avec toutefois une surreprésentation des musulmans, et en particulier des chiïtes. Certaines confessions minoritaires, comme les Ismaéliens constituent l'exemple le plus extrême de réseau d'influence dans la région.. Quant au statut social de cette population, il est plus élevé que la moyenne et les groupes inférieurs sont quasiment absents

**La British East Africa Company**, qui correspond approximativement au Kenya et à l'Ouganda actuels a été établie en 1885 après la conférence de Berlin et la diaspora indienne résulte du même phénomène qu'en Afrique australe.

A l'origine, les Asiatiques furent majoritairement employés dans la construction de chemins de fer, reliant le Kenya à l'Ouganda. Plus tard, ils devinrent petits commerçants, grossistes et

dominèrent les industries du coton, le sisal et du sucre. Leur nombre passant de 12 000 en 1911 à près de 100 000 en 1948 et ils se trouvèrent à l'étroit dans le carcan colonial. Si bien qu'à partir de 1950, certains d'entre eux se rangèrent du côté des indépendantistes. Mais la révolte des Mau Mau d'octobre 1952 fit changer d'avis une partie importante de la communauté.

Un an plus tard, le Kenya accédait à l'indépendance et le Gouvernement kenyan donna aux Asiatiques deux ans pour prendre la nationalité du pays, provoquant une ruée vers les représentations consulaires britanniques. Cette attitude fut critiquée par la majorité africaine et entraîna un programme de « kenyanisation » de l'économie. Puis, en 1967, les Indiens furent exclus de postes de responsabilité dans le commerce et on leur imposa de s'installer dans les centres villes. Toutes ces mesures discriminatoires ajoutées à des violences à leur endroit contribuèrent à vider encore un peu plus le pays de sa population indienne qui ne comptait plus que 83 000 personnes en 2009

En **Ouganda**, des travailleurs indiens furent également recrutés pour construire les chemins de fers et quelques Gujaratis commerçaient et dominaient l'industrie du coton. Entre les deux guerres mondiales le nombre de ces immigrants indiens crut notablement et ils furent victimes de pogroms en 1945 et 1949.

À l'indépendance en 1962, 78 000 Asiatiques contrôlaient 80% du commerce, 75% de l'industrie et la quasi-totalité des plantations, ce qui ne fit qu'accroître le sentiment de frustration des Africains. En 1969, une loi les élimina de la sphère économique. Mais c'est avec l'arrivée au pouvoir du général Idi Amin Dada en janvier 1971 que leur situation devint dramatique, avec l'expulsion de 90 000 d'entre eux. En 1986, Yoweri Museveni prenait le pouvoir par la force et en 1992, il les invitait à rentrer en Ouganda, mais sans grand succès. Aujourd'hui, cette communauté compte 27 000 âmes, dont nombre de Non-Résidents Indiens.

Faisant partie de la colonie allemande de l'Afrique orientale, le **Tanganyika** fut donné en mandat de la SDN à la Grande Bretagne en 1919. Les Asiatiques étaient, majoritairement des commerçants musulmans ; ils furent rejoints après la 1ère guerre mondiale, par des Hindous originaires du Gujarat et du Penjab..

De son côté, **Zanzibar**, à l'indépendance en 1963, l'île comportait deux minorités importantes : 50 000 Arabes et 20 000 Asiatiques. La victoire du parti du Sultan, le Zanzibar Nationalist Party (ZNP) aux élections provoqua une révolution raciale qui se solda par 20 000

morts et 100 000 départs pour l'étranger, parmi les non Africains noirs, surtout des Arabes, mais également des Asians.

A la création de la Tanzanie en 1964, le Président Julius Nyerere nationalisa les grosses sociétés, causant un grave préjudice aux Asians, entraînant une vague de départs, si bien que la Tanzanie actuelle ne compte plus que 53 000 Asians, dont 4000 à Zanzibar. Ils contrôlent quand même 75% des affaires, alors qu'ils ne représentent que 0.2% de la population.

En Afrique australe et de l'Est, les communautés issues du sous continent indien ont connu des fortunes semblables dans leur migration vers l'Afrique, le rôle qu'elles y ont joué pendant la colonisation, dans leurs succès économiques et dans l'animosité qu'elles ont suscité de la part des Africains noirs. Le seul pays où leur influence est écrasante et non remise en cause est l'île Maurice.

**II LA POLITIQUE ETRANGERE INDIENNE envers la diaspora a été différente** selon les époques.

Lorsque les Indes faisaient partie de l'Empire britannique, certains nationalistes considéraient l'émigration comme un moyen d'échapper à la pauvreté et de faire connaître l'Inde, même si c'était dans les wagons de l'impérialisme britannique. D'autres, comme Gandhi, firent campagne contre le système des « indentured labourers ». Nehru avait même déclaré en 1930: « Partout où va un Indien dans ce vaste monde, va avec lui une parcelle de l'Inde ». Une fois devenu Premier ministre, il fut un des inspirateurs de la Conférence de Bandung (avril 1955) et l'Inde adopta une politique étrangère de non-alignement. Elle dénonça avec vigueur le colonialisme sous toutes ses formes et rompit d'ailleurs ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud très tôt, malgré la forte implantation de sa diaspora. Plus tard, elle fit de même avec la Rhodésie. Lorsqu'il s'agissait de luttes pour l'indépendance dans des pays ayant une importante communauté blanche, l'Inde encourageait sa diaspora à faire cause commune avec les indépendantistes. En revanche elle ne vint pas à son secours en Afrique de l'Est lorsqu'elle fut en butte à des violences, préférant ne pas s'aliéner les pays africains, au détriment de sa propre communauté. Nehru ne considérait d'ailleurs pas les Indiens de la diaspora comme faisant partie de la Nation indienne et il leur conseillait de se fondre dans le creuset de leur pays d'adoption : « Nous avons dit aux Indiens (de la diaspora en Afrique) année après année... qu'ils doivent coopérer avec les Africains... nous ne les soutiendrons pas dans leurs demandes de quelque privilège que ce soit au détriment des Africains. Si vous ne vous entendez pas avec les Africains, vous devez quitter l'Afrique ». Fidèle à cette

politique d' « indifférence réfléchie » il interdit la double nationalité, et le Citizenship Act de 1955 retira aux Indiens de la diaspora le droit à la citoyenneté qui leur avait été octroyé dans la Constitution .

Des voix se firent cependant entendre pour nuancer cette politique de quasi ignorance. Ce fut le cas d'Atal Bihari Vajpaye, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement Janata, qui déclara lors d'une conférence en 1977: « chaque communauté indienne de l'étranger, qu'elle soit riche ou pauvre, doit maintenir le contact avec l'Inde ».

Mais le véritable changement de la perception de l'Inde pour sa diaspora a débuté avec l'adoption du modèle économique néolibéral en 1991. Cette prise de conscience que le monde avait changé résulte d'événements planétaires comme la transition de la Chine vers une économie sociale de marché, l'effondrement de l'URSS et aussi la crise économique de 1991. C'est dans ce contexte que la politique étrangère de l'Inde passa du non-alignement au « multi-alignement ». Cette réorientation entraîna une nouvelle perception de la diaspora avec l'arrivée au pouvoir de la coalition dominée par le BJP en 1998. Dans le document intitulé « Foreign Policy and Agenda for the Future » de 1995, il était déjà stipulé que : « Un soutien plus fort doit être accordé aux Indiens vivant à l'étranger lorsque leurs Droits humains sont violés ... comme en Ouganda..., de manière à ce que les expériences de l'Ouganda et des Fidji ne se renouvellent pas... Les personnes d'origine indienne sont un atout que le BJP voudrait essayer d'utiliser à plein pour favoriser des relations d'amitié et de coopération entre leurs pays de résidence en l'Inde. Il ajoutait aussi : « Le BJP examinera sérieusement la question de la double nationalité des NRI (Non Resident Indians).

Ainsi a vu le jour le concept d' « Etat Nation déterritorialisé » fondé sur l' « indianité », selon lequel la Nation existe quel que soit l'endroit où se trouve la diaspora. Cette politique généreuse a cependant ses limites et tous les « Indiens de l'étranger » ne sont pas logés à la même enseigne, les critères d'appartenance à la Nation indienne étant relativement restrictifs.

Ce regain d'intérêt pour la diaspora fait partie intégrante de la politique globale de l'Inde, dont les intérêts nationaux priment sur toute autre considération. Même si elle feint de s'identifier par certains aspects à un pays du tiers monde, elle ambitionne de jouer un rôle de premier plan au niveau mondial, tout comme son grand rival, la Chine. Deuxième pays le plus peuplé au monde, puissance nucléaire disposant d'une armée en voie de modernisation, l'Inde ambitionne aussi de convaincre grâce à l'utilisation du « soft power » ; qu'il s'agisse de

culture, de démocratie, ou de principes de non-violence. A cela s'ajoute la mise à disposition de l'ONU de contingents dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. La diaspora peut permettre à l'Inde de démultiplier son influence dans le monde, que ce soit dans les domaines économique, culturel et aussi politique là où elle en position de le faire. L'Inde utilise des Agences gouvernementales comme le « High Level Committee on Indian Diaspora » pour coordonner ces actions et maintient un lien culturel fort à travers ses consulats, comme celui de Durban. Enfin l'instauration de sommets Inde/Afrique qui en sont à leur troisième édition complète la panoplie d'instruments que s'est forgée l'Inde afin de réaliser ses objectifs. La diaspora constitue à n'en pas douter un maillon important de cette stratégie offensive.